

201540



COMMUNE DE PEILLE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'ouverture d'enquête publique relative à la désaffectation et l'aliénation du chemin rural situé entre les parcelles H N°739, 738 et les parcelles H N°2565 et 2564 au quartier « La Paran » à PEILLE.

Par arrêté municipal en date du 2 août 2021 le maire de la commune de PEILLE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la désaffectation et aliénation du chemin rural situé entre les parcelles H N°739, 738 et les parcelles H N°2565, 2564 au quartier « La Paran » à PEILLE.

Monsieur Georges MARTINEZ a été désigné commissaire-enquêteur par arrêté du 2 août 2021. L'enquête publique se déroulera à la mairie de PEILLE du 27 septembre 2021 au 11 octobre 2021. Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de PEILLE aux dates

et heures indiquées et selon les règles sanitaires en vigueur :

- Le 27 septembre 2021 de 9h à 12h
- Le 11 octobre 2021 de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à M. le commissaire-enquêteur, Mairie de PEILLE, place Carnot, 06440 PEILLE.

L'arrêté et le dossier d'enquête publique sont consultables en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie pendant toute la durée de l'enquête publique.

La copie du rapport du commissaire-enquêteur et ses conclusions seront transmises à la mairie de PEILLE et sans délai tenues à la disposition du public.

201598



La Gaude

COMMUNE DE LA GAUDE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Objet du marché : Remplacement du dôme du centre culturel La Coupole

Organisme qui passe le marché :

Commune de LA GAUDE
6 rue Louis-Michel Féraud,
06610 LA GAUDE
Tél : 04 93 59 41 41

Courriel : courrier@lagaude.fr

Pouvoir adjudicateur : Commune de LA GAUDE

Procédure de passation : Articles L2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique

Lieu d'exécution : 7382 - 7446 route de Cagnes (RM18), 06610 LA GAUDE

Allotissement : Néant.

Personne à contacter :

Renseignements administratifs :
04 93 59 41 50.

Services techniques : 04 92 11 24 41.

Mention relative à la dématérialisation : Le dossier est téléchargeable

www.marches-securises.fr sous la référence : LA-GAUDE_06_20210830W2_01

Pièces à fournir :

- Dossier de candidature :
- Lettre de candidature DC1,
- Déclaration du candidat DC2,
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article L2141-1 du code de la commande publique,
- Copie du jugement si le candidat est en redressement judiciaire,
- Liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire,
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat aux maximum sur le dernier exercice disponible
- Déclaration indiquant les effectifs du candidat.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché.

- Le(s) certificat(s) de qualification professionnelle (ou équivalent) établis par des organismes indépendants.

- Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société

- Justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce (extrait Kbis)

- Dossier de l'offre :

- L'acte d'engagement et ses annexes, dûment rempli, daté et signé par la personne habilitée à engager la société,

- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), complétée, datée et signée

- Attestation de visite obligatoire signée,

- Un mémoire technique permettant l'évaluation de la valeur technique de l'offre,

- Toutes les pièces concernant les critères de jugement des offres.

Critères de jugement des offres :

- Valeur technique de l'offre (60%)

- Prix (40%)

Délais de validité des offres :

120 jours

Dépôt des offres par voie électronique :

Sur la plateforme :

www.marches-securises.fr

Date d'envoi de la publication du présent avis : Le jeudi 02 septembre 2021.

Date limite de réception des offres :

Le vendredi 17 septembre 2021 à 17h30.

201539

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

2^{ÈME} AVIS AU PUBLIC
DÉCLARATION DE PROJET CENTRALE
PHOTOVOLTAÏQUE - COMMUNE DE LEVENS -
LANCLEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Par la délibération n° 8.1 du 31 mai 2021, le conseil métropolitain de NICE Côte d'Azur a prescrit l'élaboration de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUM) concernant la centrale photovoltaïque au sol située sur la commune de LEVENS.

Une concertation publique, visant à associer les habitants, les associations locales et toutes autres personnes concernées, est mise en œuvre à compter du lundi 30 août 2021.

Cette concertation se déroulera selon les modalités suivantes conformément à la délibération de prescription :

• Une NOTE EXPLICATIVE de présentation du projet de centrale photovoltaïque sera mise à la disposition du public :

- À la Métropole NICE Côte d'Azur, au service de la planification, 1 - 3 route de Grenoble - quartier de l'Arénas - immeuble Le Connexion - 2^e étage - 06364 NICE (entrée côté boulevard René Cassin) aux jours et heures d'ouverture au public, soit du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h45.

- Et en Mairie de LEVENS, aux jours et heures spécifiques mises en place durant la période estivale, soit les lundis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et les mardis et vendredis de 8h30 à 12h00 (mairie exceptionnellement fermée le jeudi 2 septembre 2021). A compter du 6 septembre 2021, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et les mardis de 8h30 à 12h.

Le contenu de ce dossier évoluera et sera complété au fur et à mesure de

l'avancement de la démarche d'élaboration de la déclaration de projet. Il comprendra notamment les avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables.

• Le contenu de ce dossier de présentation sera également disponible sur le site internet de la Métropole :

<http://www.nicecotedazur.org>.

• Un REGISTRE destiné à recevoir les observations du public sera mis à disposition du public à la Métropole NICE Côte d'Azur, au service de la planification, 06364 NICE, 2^e étage - Bureau 2.20, aux jours et heures d'ouverture au public, et à la mairie de LEVENS, aux jours et heures spécifiques mises en place durant la période estivale et à compter du 6 septembre 2021 aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

• Le public pourra s'exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation, selon les diverses modalités ci-dessous :

- En les consignants dans un des registres indiqués ci-dessus,

- Et/ou en les adressant par écrit à : Monsieur le président de la Métropole NICE Côte d'Azur - CONCERTATION SUR LA DÉCLARATION DE PROJET - LEVENS, Métropole NICE Côte d'Azur - Service de la planification, 06364 NICE cedex 4.

- Et/ou en les adressant par voie électronique à Monsieur le Président de la Métropole, en renseignant le formulaire de concertation publique disponible sur le lien de la Métropole « <http://www.nicecotedazur.org/habitat-urbanisme> » ou directement à l'adresse suivante : « <https://cp-photovoltaïque-levens.nicecotedazur.org/> ».

201556

COMMUNE de



Délégation Finances Affaires Juridiques

COMMUNE DE GRÉOLIÈRES

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché :

Commune de GRÉOLIÈRES, 5 rue de la Mairie, 06620 GRÉOLIÈRES.

Tél. 04 93 59 95 16

Courriel : compta.greolieres@orange.fr

Objet du marché : Dénégement des voies communales et parkings communaux au hameau de GRÉOLIÈRES-LES-NEIGES pour la saison hivernale 2021/2022

Mode de passation : Procédure adaptée, R2123-1 du code de la commande publique

Délais d'exécution : Du 15 décembre 2021 au 15 mars 2022.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de :

1 - Prix de la prestation : 70 %

2 - Valeur technique de l'offre jugée sur le mémoire justificatif : 30 %

Date et heures limites de réception des offres : Vendredi 1^{er} octobre 2021 à 12h00

Délai de validité des offres : 120 jours. Les prix unitaires forfaitaires seront fermes et définitifs, non révisables.

Retrait du dossier de consultation :

Téléchargement :

www.marches-securises.fr : format pdf.

L'offre sera transmise par voie dématérialisée art 41 du décret n° 2016-360 format pdf.

Renseignements :

Coordonnées ci-dessus.

Date de la publicité : 2 septembre 2021.



PROFORMALITÉS
www.proformalites.com

